

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2015

RENSEIGNEMENT - (N° 2697)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 59

présenté par
M. Tardy et M. Hetzel

ARTICLE 2

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« a bis) Les mots : « , y compris » sont remplacés par le mot : « suivants ; » .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme demandé lors de la discussion de la loi de programmation militaire 2014-2019, il convient de fixer exhaustivement la liste des données de connexion pouvant être recueillies.